

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 24 (1974)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** La terre et seigneurie de Ranst en Brabant. Morcellements et féodalisation [René van Berchem]

**Autor:** Morard, Nicolas

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des affaires très locales surgit tout à coup tel élément rappelant la situation internationale : ainsi la présence de la reine Aliénor à Saint-Omer, en octobre 1264, qui manœuvre pour jeter bas la dictature de Simon de Montfort en Angleterre (n° 25, p. 57), ou celle du prince Edouard à Aigues-Mortes, le 1<sup>er</sup> octobre 1270, partant pour la croisade (n° 29, p. 60). Les documents les plus récents de ce chartrier jettent quelques lueurs sur la fin d'une famille : Bertrand de Podensac, après avoir été prisonnier en France, à Péronne, a perdu son fils Bertrand, et ses terres passent à sa petite-fille, instituée héritière universelle (testament de 1296, n° 52, p. 79-81).

De nombreux aspects de la vie médiévale sont illustrés par quantité d'actes de ces différents chartriers, allant de l'affranchissement d'une soixantaine d'hommes taillables, en 1291 (n° 45, p. 70-75), aux conditions fixées par le sénéchal de Gascogne pour un duel judiciaire entre Rostand de Soler et Pierre Caillau (ou Calhau, ou Calculi), représentants de deux des trois familles bordelaises fameuses par leur rivalité (en 1274, n° 67, p. 93-94), en passant par les attaches politiques et économiques des gens du Bordelais avec l'Angleterre ; on les voit aller à Londres pour traiter leurs affaires, et Pierre Caillau y contracte par exemple un emprunt auprès des Frescobaldi, en 1307 (n° 147, p. 175). On peut s'arrêter à la prise de la croix par le vicomte de Lautrec, chevalier, en 1333, qui s'engage à accompagner en Terre Sainte Philippe VI, roi de France (n° 400, p. 459), comme à la nomenclature détaillée et précise de dizaines de paroissiens de Langoiran qui n'ont pas payé la dîme et sont sommés de s'exécuter sous peine d'excommunication (en 1321, n° 315, p. 364-65), ou au testament du chanoine de Bordeaux Guillaume-Seguin d'Escossan, en 1318 (n° 284, p. 334-336).

D'autres actes, nombreux, reflètent les troubles de la période de 1294 à 1303, où les Bordelais doivent obéir tantôt au roi d'Angleterre, tantôt à celui de France, la fidélité féodale se heurtant à toutes sortes de complications judiciaires.

Nous espérons avoir ainsi donné un aperçu de la richesse de cette belle publication ; l'auteur a fait preuve des qualités foncières d'exactitude et de persévérance propres à la très remarquable Collection où elle s'insère.

*La Tour-de-Peilz*

*Jean-Pierre Chapuisat*

RENÉ VAN BERCHEM, *La terre et seigneurie de Ranst en Brabant. Morcellements et féodalisation*. Genève, Kundig, 1971. In-8°, 347 p., annexes (plans géométriques, tableaux généalogiques et synoptiques) au présent ouvrage réunies dans un volume distinct. Genève, Blanc-Wittwer S.A., 1971.

La seigneurie de Ranst, dans sa double composante – Doggenhout et Sevenbergen, «deux fiefs relevant de Brabant» –, ou plutôt la reconstitution topographique de ses différents éléments au cours d'une période comprise entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et surtout, la des-

cription de ses avatars successoraux, tel paraît être l'objet de ce livre. Tâche à la fois démesurée et par trop limitée, dont le résultat, il faut bien l'avouer, ne laisse pas de décevoir. En dépit – et peut-être à cause – d'une ténacité dans le rassemblement des données et d'un souci du détail dignes de tout éloge, il subsiste une disproportion flagrante entre l'ampleur de la recherche et le poids des résultats obtenus. Nul doute qu'il y ait là une erreur de méthode: les éléments réunis sont nombreux mais assez dépourvus de signification, faute d'un élargissement suffisant du champ d'investigation. Par ailleurs le plan manque de clarté et le lecteur succombe sous une avalanche de chiffres et de détails «parcellaires», véritables arbres masquant la forêt!

Or c'est dommage, car la problématique de l'ouvrage ne manque pas d'intérêt: «le règlement des problèmes successoraux et l'institution de relations féodales entre héritiers»; le processus double auquel aboutit la dévolution des terres par voie successorale: «d'une part... les puînés relèvent de l'aîné une fraction de leurs biens et se reconnaissent ses hommes; d'autre part... l'autre fraction des biens reçus par les puînés échappe à la suzeraineté de l'aîné et revêt le caractère d'un alleu» (p. 169). L'auteur entrevoit «dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, un divorce entre le règlement de problèmes successoraux et l'institution de relations féodales entre héritiers» (p. 307). Reste à savoir si l'établissement de ces relations féodales entre héritiers était le moyen de garantir la solidarité du lignage et l'unité de son patrimoine ou s'il s'agissait de l'expression d'une volonté suzeraine étrangère à la famille désireuse seulement d'assurer le service de fief. L'auteur a le mérite d'avoir montré l'intérêt méconnu de la première hypothèse mais paraît gauchir ses conclusions en négligeant par trop la seconde.

Fribourg

Nicolas Morard

MARTIN FLEISHER, *Radical Reform and Political Persuasion in the Life and Writings of Thomas More*. Genève, Librairie Droz, 1973. In-8°, 183 p. (Coll. «Travaux d'humanisme et Renaissance», vol. CXXXII).

Le fil directeur de cette étude est donné par la conception que des humanistes chrétiens comme More et Erasme avaient de leur monde: un monde à l'envers, sens dessus dessous, où les véritables valeurs, naturelles et chrétiennes, se trouvaient renversées et même inversées par des jugements erronés et des mœurs perverties. Le More que nous rencontrons tout au long de cet ouvrage s'efforce, dans ses écrits comme dans sa vie familiale et publique (et jusque dans sa mort même), de remettre le monde à l'endroit, de redonner leur place aux vraies valeurs et surtout d'inciter autrui, par son exemple, à faire de même. C'est là, selon une thèse fort intéressante que développe le professeur Fleisher dans son dernier chapitre, l'attitude du «fou» chrétien (pris au sens du fou de cour, dont les plaisanteries et les